



PREMIER MINISTRE

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier deux notes d'analyse sur la question

Étendre la protection sociale dans la mondialisation : défis et réponses

A l'occasion de la conférence « **Étendre la protection sociale dans la mondialisation : défis et réponses** », organisé en partenariat avec l'Organisation internationale du travail (OIT), le Ministère des affaires étrangères et le GIP Santé Protection Sociale International (GIP SPSI), le CAS publie **deux notes d'analyse qui traitent de la protection sociale, du droit du travail et de la protection des travailleurs dans les pays émergents, notamment les BRICS** (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Ces sujets s'inscrivent parfaitement dans le **contexte actuel**, alors que **l'extension de la couverture des droits sociaux a connu un rythme impressionnant ces dernières années dans la plupart de ces pays**, aussi bien en raison d'**éléments conjoncturels que structurels** :

En effet, dans une **situation de crise** telle que celle qui touche toutes les économies du monde, les systèmes de protection sociale constituent des **outils contra-cycliques** qui permettent de **lutter efficacement contre les effets de la crise sur le marché du travail**.

Par ailleurs, les pays émergents, qui témoignent aujourd'hui d'une **plus grande maturité sociale** associée à des **marges de manœuvre financières** plus importantes, reconnaissent la nécessité de renforcer les **moteurs internes de leur croissance** afin d'assurer une **croissance économique pérenne**.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent ces **deux notes d'analyse**. Elles établissent ainsi un **bilan éclairé** de la situation de la protection sociale, du droit du travail et de la protection des travailleurs dans les pays émergents et les BRICS en particulier, mettant en lumière **des évolutions récentes** dans ce domaine ; elles proposent par ailleurs une **analyse des défis** que ces pays ont à relever pour étendre la couverture des droits sociaux, éventuellement avec **l'appui d'une coopération avec la France et l'Union européenne**.

Note d'analyse 300 - La protection sociale dans les BRICS

En juin dernier, l'OIT a pris une recommandation relative à la notion de « **socle de protection sociale** », qui prescrit que **tout État doit se doter d'une couverture santé universelle et d'un filet de sécurité pour les plus pauvres**, donnant une **nouvelle visibilité à cette question centrale**.



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

Centre d'analyse stratégique

Questions sociales

■ Économie - Finances

■ Développement durable

■ Travail - Emploi

Information presse

On a ainsi pu assister au cours des dernières années au **développement rapide de la protection sociale dans les BRICS** qui, si elle n'est pas exceptionnelle parmi les pays émergents, prend une **signification particulière en raison de la taille de ces Etats et de leur place dans la croissance mondiale.**

Toutefois, de nombreux **défis** subsistent aussi bien en termes de **financement** que **d'appréhension et d'inclusion de l'ensemble de la population**, que la France et l'Union européenne pourraient aider à relever au travers d'une **politique de coopération.**

Note d'analyse 301 - Droit du travail et protection des travailleurs dans les pays émergents

A l'image de la protection sociale dans son ensemble, **le droit du travail et la protection des travailleurs ont fait l'objet de politiques publiques volontaristes dans de nombreux pays émergents**, sous l'impulsion des Etats mais aussi des partenaires sociaux et de la société civile qui font preuve d'une capacité croissante à se mobiliser à cette fin.

Toutefois, il reste encore **beaucoup à faire** puisque ces protections sont encore le plus souvent réservées à une **minorité de travailleur** en emploi formel, qui représentent généralement à peine 50% de la main d'œuvre de ces pays (55% au Brésil et 47% en Chine) et jusqu'à moins de 10% en Inde.

Par ailleurs, la **grande variété des priorités comme des solutions** mises en place dans les pays émergents rend **problématique l'adoption d'un socle de droit contraignant effectif au niveau international.**

Néanmoins, la multiplication des **initiatives de coopération** et **d'actions complémentaires entre les acteurs nationaux et internationaux sur la période récente, qu'ils soient publics ou privés**, est un vecteur majeur de **renforcement des droits des travailleurs et de la protection sociale dans les pays émergents.**

**Retrouvez ces deux notes en intégralité sur le site du Centre d'analyse stratégique,
rubrique publications/notes d'analyse**



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.